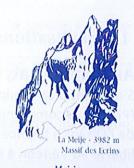
LA LETTRE DE SAINT CHRISTOPHE

Bulletin d'information de Saint Christophe en Oisans



Été 2015

Au fil des saisons...

L'hiver avait démarré tout en douceur et sans neige, au grand dam des stations. Pour la première semaine des vacances de Noël, seul le glacier Mantel situé sur le territoire de notre commune a permis à la station des 2 Alpes d'offrir un ski de qualité.

Ensuite, la neige est tombée en quantité modeste, mais suffisante pour permettre à tout l'Oisans de travailler jusqu'à fin avril.

Les Plans d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches (PIDA) effectués durant tout l'hiver ont été efficaces. Le Conseil Départemental a ainsi autorisé l'entretien de la route presque tout l'hiver, ce qui a permis une ouverture précoce de la route de La Bérarde, favorisant la fréquentation des skieurs de randonnée.

Malheureusement les week-ends pluvieux des mois d'avril et mai ont perturbé quelque peu cette activité, en nette progression dans notre vallée du Vénéon.

Mais à présent l'été s'est installé.

La végétation a pratiquement 15 jours d'avance. L'herbe est déjà bien haute, ce qui réjouit nos bergers mais submerge un peu nos équipes d'entretien des chemins et sentiers.

Espérons maintenant que le beau temps se maintienne (sans cette chaleur suffocante!) et nous amène un bon flux de visiteurs.

Nos rencontres villageoises ont été organisées au début de l'été, avant le grand rush des vacanciers. Ainsi, que ce soit à Saint Christophe le 20 juin, aux Etages le 4 juillet ou à La Bérarde le 27 juin, des échanges d'information ont eu lieu dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié. Les différentes demandes présentées ces jours là portent principalement sur les améliorations des hameaux (cheminements, places, signalisation,...) et la valorisation du patrimoine (fontaines, fours, moulins,...) Elles ont bien été enregistrées. La commune fera son possible pour réaliser ces opérations d'embellissement...forcément sur plusieurs années.

Numéros de téléphone à retenir

Mairie : 04 76 79 53 50

Problèmes techniques : ...

Laisser un message sur le répondeur au

04 76 79 07 23

il est consulté tous les jours et vous serez rappelé

Urbanisme:

Prendre rendez vous

au 04 76 79 57 52

Office de tourisme :

04 76 80 50 01

Musée:

04 76 79 52 25

Des nouveaux sentiers...

Le sentier qui va de la Ville à Champébran va être retracé à l'arrivée sur Pré Clôt de façon à ne pas passer sur la route.

Afin de favoriser le retour des skieurs au printemps, un cheminement entre la conduite forcée et la DZ sera tracé. Cela permettra d'améliorer le tracé du parcours de trail de la Christolaise.

Le départ du sentier de la Selle sera réhabilité.

Facturation Eau Potable et Assainissement:

Afin d'éviter une facture trop élevée à régler en fin d'année, votre Conseil a décidé d'appeler le règlement en deux fois : Fin juin les parts fixes et en novembre les parts variables.

Les réalisations du printemps :

Au Plan du Lac, la nouvelle passerelle est à présent en place.

S'agissant d'un équipement inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), la commune a pris à sa charge les terrassements et les assises et la Communauté de Communes de l'Oisans a financé la structure. Nous avons profité de ces travaux pour redonner un peu d'espace de liberté au Vénéon à cet endroit, en créant une zone de débordement éventuel rive gauche en amont de la passerelle.





A la Ville, le cimetière

L'hiver peu rigoureux a permis une reprise des travaux dès le 18 mars. La réhabilitation de l'ancien cimetière est achevée avec la création de 10 emplacements. La construction du nouveau cimetière est maintenant bien avancée, malgré la présence d'une zone de roche très dure qui a engendré des difficultés et un retard de trois semaines. Les travaux se poursuivront encore en juillet et les plantations sont prévues à l'automne.

L'extension du cimetière sera ainsi entièrement terminée à la Toussaint.

A la Bérarde, les travaux coordonnés

Le chantier «assainissement» a repris dès le début du mois d'avril avec la traversée du camping. En mai et juin, la pose des conduites d'eaux usées au niveau du réseau routier a été achevée. La pose des canalisations sous les calades a été plus délicate et les travaux dans le village se sont poursuivis jusqu'au début du mois de juillet.

L'enfouissement du réseau électrique s'est effectué parallèlement au chantier «assainissement» et a entraîné une restriction de circulation pendant 2 semaines.

A présent le chantier est totalement stoppé.

Les travaux reprendront cet automne avec la mise en œuvre des enrobés.

PS : Les raccordements des usagers à la nouvelle conduite d'eau potable ont tous été effectués. En général, la vanne d'arrêt se situe à proximité de l'ancienne. Si ce n'est pas le cas, les usagers en ont été avertis par courrier. En cas de doute ne pas hésiter à contacter les services techniques de la mairie.

La mise aux normes du camping

En 2014, la commission de sécurité avait interdit les séjours de groupes de mineurs et demandé la fermeture totale du camping en 2015 si les travaux de remise aux normes n'étaient pas réalisés. Aussi, dès ce printemps d'importants travaux ont été effectués sur le réseau électrique et la signalisation de sécurité. Un second bloc sanitaire a également été réhabilité et un radar de surveillance des crues installé. Ceci a permis à la commune de recevoir un avis favorable de la commission préfectorale. L'étape suivante est l'obtention d'un classement que nous espérons bien obtenir en fin de saison. Ceci est indispensable pour figurer dans les guides et sur les sites Internet.

Après énumération des diverses opérations en cours ou des travaux à mettre en œuvre, deux importants dossiers vont nécessiter en 2015 et 2016 beaucoup d'énergie pour présenter et échanger avec vous tous. Il s'agit du PLU de la commune et du SCOT Oisans.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU de St Christophe entre dans une phase opérationnelle avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces orientations, que nous souhaitons mettre en œuvre pour un développement cohérent de notre commune, vous sont présentées «schématiquement» ci-après.

Elles ont également été exposées le 28 avril dernier auprès des Personnes Publiques Associées (PPA).

Bien entendu, les propositions restent à affiner, mais l'administration n'est pas opposée à la philosophie générale du projet d'aménagement présenté par la commune.

Elle demande néanmoins, dès à présent, de réduire notre zone à urbaniser.

Le développement Touristique... en Hiver

A St Christophe et dans les hameaux environnants, où la population permanente réside majoritairement, il est projeté :

- d'aménager au niveau des Prés et de Leyrette un champ de neige comprenant une piste de luge et des équipements ludiques. Cet aménagement sera complété par quatre constructions, type « grosse ferme montagnarde », comprenant chacune une dizaine d'appartements pouvant accueillir 6 à 8 personnes. Ces constructions, pour lesquelles un opérateur privé sera recherché, accueilleront environ 250 vacanciers.
- de créer deux parcours raquettes, l'un à partir de St Christophe et l'autre au départ de Pré Clôt
- d'aménager d'un espace nordique à Plan du Lac (ski de fond)
- de valoriser les sites de cascades de glace, au Clôt notamment

La valorisation de la descente du Vallon de La Selle à partir des 2 Alpes sera négociée avec la DAL et la Compagnie des Guides, afin de créer un produit de randonnée alpine, au même titre que les Vallons de La Meije.

Quelques équipements complémentaires seront nécessaires à cette activité hivernale «Christolaise», telle une boutique multi-services à intégrer dans un bâtiment projeté.

Parallèlement, l'aire de stationnement existante, située à l'entrée du vallon de La Selle, sera étendue et le parking de Pré-Clôt réaménagé.

Le développement Touristique... en Eté

A La Bérarde, où se retrouvent montagnards, randonneurs et alpinistes, les aménagements suivants sont projetés au titre du développement des activités estivales :

- une via ferrata ou une via cordata au-dessus du hameau
- un circuit « blocs » face au hameau
- un circuit de découverte pédestre autour du hameau, si possible accessible aux personnes à mobilité réduite
- un plan d'eau

Comme à Saint Christophe, une zone constructible est prévue au lieu-dit «Le Gravier». Suivant le souhait de la population, il est possible d'envisager la construction de 2 « gros refuges montagnards », comprenant chacun plusieurs appartements destinés à la location. Comme à St Christophe, un opérateur privé sera recherché.

Au Plan du Lac, les activités « eaux vives » et la via ferrata sont, bien entendu, maintenues en période estivale et une activité hivernale sera développée (ski de fond).

Développement Touristique de la Vallée... et en toute saison

Neuf refuges de haute montagne sont implantés sur le territoire communal et plus de 200 km de sentiers sillonnent ce territoire.

La volonté de la municipalité est de poursuivre la valorisation de ces équipements existants, par la création de circuits.

Ainsi sont projetés:

- . les circuits du patrimoine et des paysages (moulins et cascades)
- . les liaisons villageoises
- . les tours des vallons
- . 2 circuits « haute route »

Parmi les 9 refuges, 4 ont déjà fait l'objet de travaux d'aménagement et de modernisation.

Dans le cadre du développement du ski de randonnée et plus largement des activités montagne, il sera demandé au Club Alpin Français d'établir un programme de modernisation de ses refuges Oisans, notamment Le Châtelleret, La Lavey et Temple Ecrins.

Le refuge de La Pilatte fait quant à lui l'objet d'une Unité Touristique Nouvelle (UTN) dans le projet de SCOT Oisans.

D'autres équipements sont projetés dans le présent PLU. Il s'agit de :

- . la création d'une micro-centrale
- . la création d'une aire d'accueil pour campeurs et camping-cars à St Christophe ou à Plan du Lac
- . le recalibrage de la route d'accès à Leyrette
- . le maintien des activités pastorales
- . la restauration et la valorisation du patrimoine (moulins, fours, oratoires, fontaines,...) dans le cadre de la création de circuits du patrimoine

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Oisans

Autre dossier important pour l'avenir de l'Oisans : le SCOT.

La phase diagnostic est terminée et l'élaboration du PADD est en cours.

L'activité économique prédominante en Oisans est bien entendu l'activité touristique, mais St Christophe a dû rappeler à plusieurs reprises que l'Alpinisme restait une activité forte en Oisans au même titre que le Ski et le Vélo!

Outre nos activités touristiques « uissanes », les autres sujets traités dans le SCOT sont principalement :

- l'accès à l'Oisans (un vœu pieu : le train ou le tram jusqu'à Bourg-d'Oisans !)
- les déplacements dans le canton (navettes pour la population permanente et les vacanciers)
- les hébergements (mises aux normes et modernisation demandées pour les hôtels et les gîtes, notamment)
- le pastoralisme et le maintien de l'agriculture de montagne
- l'eau et l'économie hydraulique
- les équipements et les services publics

Dans le cadre du SCOT, tous les dossiers Unité Touristique Nouvelle (UTN) sont inventoriés.

A St Christophe, une UTN a été demandée pour la construction du nouveau refuge de la Pilatte et une autre pour le projet de camping à St Christophe.

Pour les projets de liaison par câble, l'administration a demandé à la commune de retirer du PLU son projet de liaison St Christophe/Les 2 Alpes. Ce que nous avons été obligés de faire pour poursuivre le PLU. Par contre dans le cadre du SCOT, nous avons demandé qu'une réflexion soit engagée sur une possibilité de liaison avec le domaine skiable des 2 Alpes.

Ordures et déchets : Tous les hameaux accessibles par la route sont maintenant équipés en conteneurs pour la collecte des ordures ménagères.

Papier journal et Verres peuvent être déposés à la Ville, à la Bérarde et au carrefour de la route des Granges.

Collecte des cartons : Deux points de collecte : l'un à la Ville et l'autre à la Bérarde.

Gravats, encombrants : Deux bennes sont à disposition des habitants des deux communes du Vénéon, sur le parking de Bourg d'Arud.

Les prévisions de l'automne :

Aux Etages

Fin des travaux de pavage des ruelles du hameau.

Aux Prés, l'adduction d'eau et l'assainissement

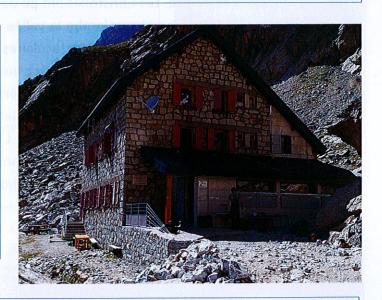
Le hameau des Prés est alimenté par une canalisation d'eau potable très ancienne. Compte tenu de son utilisation très saisonnière, l'eau stagne et n'est pas de bonne qualité. Nous profiterons de la construction du réseau d'assainissement par le SACO pour remplacer cette canalisation et raccorder le bas du hameau au réseau d'eaux pluviales.

A la Bérarde, suite des travaux

Les enrobés définitifs seront réalisés dans le courant de septembre. L'enfouissement du réseau Haute Tension (20 000Volts), le poste de transformation ERDF et le bâtiment des toilettes qui lui sera accolé (avant le pont) seront également implantés à l'automne.

Une rénovation remarquable... au refuge du Soreiller

Avec l'appui du département, de la région et de l'Agence de l'eau, la STD a effectué un travail de rénovation et agrandissement remarquable de son ancien refuge. Celui-ci propose maintenant un confort aux normes européennes (sanitaires, douches..), un circuit d'assainissement complet ainsi que des conditions de travail améliorées pour ses gardiens historiques, la famille Turc des Etages.



Sujets de réflexions pour l'été ...

La réorganisation administrative de notre pays au niveau des départements et des régions, entraînera à court et à moyen terme des modifications dans notre organisation territoriale et aujourd'hui l'Etat demande (sans encore l'imposer) de réfléchir à la fusion de communes.

1- La première étape concerne la mutualisation des services.

Sur proposition de la Communauté de Communes de l'Oisans, nos demandes en matière de mutualisation portent principalement sur la viabilité hivernale, la police municipale, le rôle d'acheteur public (les marchés).

2- La deuxième étape sera certainement la fusion des communes.

Rien n'est arrêté aujourd'hui.

Une grande commune OISANS?

Une commune par vallée : Eau d'Olle, Ferrand, Vénéon, etc. ?

Une commune/station + commune satellite : Mont-de-Lans, Venosc et St Christophe ?

00000

La charte du Parc national des Ecrins laisse ouverte la possibilité d'adhérer jusqu'en novembre prochain. Votre Conseil s'est donné l'été pour y réfléchir, n'hésitez pas à en parler avec vos conseillers.

Informations de notre Pays



Echo du CCAS

Une gourmandise peut en cacher une autre

Le 18 juin 2015 fut une agréable journée récréative proposée par le CCAS aux Séniors de Saint Christophe en Oisans.

La matinée a été consacrée à la découverte des Gorges du Doux sur la ligne historique et touristique du chemin de fer du Vivarais, empruntée par le Mastrou sur les 28 kilomètres qui séparent Saint Jean de Muzols et Lamastre. Les Christolais ont pu découvrir, à flan de la montagne ardéchoise qui surplombe la vallée du Doux, une diversité de paysages ponctuée par de spectaculaires viaducs.

Après un déjeuner copieux à Lamastre, c'est avec enthousiasme et curiosité que les participants se sont laissés surprendre par les arômes et saveurs de différentes variétés de chocolat, tout au long de l'itinéraire de dégustation imaginé par la Cité du Chocolat Valrhona (Tain l'Hermitage). En fin de visite, personne n'a résisté à la tentation de rapporter quelques gourmandises chocolatées.



Dans nos familles ...

Naissances

Né le 17 décembre 2014, un petit LOU est arrivé chez Sandra CHALVIN et Romain CLERGINET.

Décès

. le 10 mars 2015, Marie TURC. Notre Marie de La Cordée, connue de tous et très appréciée pour sa bonne humeur communicative

. le 7 avril 2015, Auguste CARREL, le dernier fils du maire Jules CARREL

. le 6 juillet 2015, Marie-Louise TURC, un exemple de gentillesse

<u>Bibliothèque de St Chris-</u> <u>tophe</u> -

Prêts gratuits.

Toujours fidèles au poste, nos bibliothécaires bénévoles, Denise, Paulette et Blandine vous accueillent:

Juillet et août : lundi, mercredi et vendredi de 17h30 à 19h.

Juin et septembre et petites vacances scolaires : lundi et samedi 17h30-18h30

Le reste de l'année samedi 17h30 à 18h30

Exposition « les jardins familiaux » en juillet et août. Gratuite.